

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

<i>Emplois en dents de scie : Les causes de la crise forestière</i>	2
<i>Divergence d'opinions à l'OIFQ</i>	2
<i>Espèces en péril au Canada</i>	3
<i>Un nouveau guide pour les plantes boréales produit dans la région</i>	3
<i>Acquisition de nouvelles images-satellites pour le Québec</i>	4
<i>Colloques et activités</i>	4
<i>Rappel sur les brûlages du printemps</i>	5
<i>Nouvelles publications</i>	5

VENDREDI LE 18 MAI, UNE VISITE DE LA PÉPINIÈRE DE TRÉCESSON EST GRACIEUSEMENT OFFERTE À L'ENSEMBLE DES DÉCIDEURS DE LA RÉGION

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ STEVEN MAHEUX



(819)-732-8809 POSTE 8328

Les plantations et le cycle de l'eau

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, l'idée d'utiliser des plantations pour séquestrer le carbone est une idée qui a récemment fait du chemin. Au Canada, le programme fédéral Forêt 2020 encourage la plantation d'espèces à croissance rapide afin de tirer profit des avantages combinés de la réduction de carbone et de l'approvisionnement en fibres de bois. Toutefois, des études récentes démontrent que l'utilisation de grandes plantations avec des essences à croissance rapide peut entraîner des effets pervers sur le cycle de l'eau, particulièrement si les plantations remplacent des écosystèmes qui étaient ouverts.

En raison de leur croissance rapide, les arbres plantés sont très exigeants en eau. De plus, en raison de leurs feuillages développés, les arbres interceptent une grande partie des précipitations et on estime qu'environ 20% n'atteignent pas le sol en raison de son évaporation dans la canopée. Ces deux facteurs combinés diminuent la quantité d'eau de ruissellement sur le site et dans certains cas, la diminution peut atteindre 52%.

Cette diminution du ruissellement n'est pas sans effet sur les sols. Le pH et la disponibilité des nutriments peuvent être affectés. Dans certains cas extrêmes, la salinisation des sols

est même possible. Ces effets seraient probablement empirés lors de la seconde rotation puisqu'une partie importante des nutriments et des électrolytes seront exportés hors du site.

Les chercheurs qui ont réalisé ces études plaident pour des analyses environnementales préliminaires aux plantations. Selon eux, les sites choisis pour les plantations devraient être considérer l'historique du site, de la texture du sol et du type de drainage présent. Ils soulignent également que les impacts sont prévisibles et que dans certains cas peuvent être bénéfiques pour l'environnement. ■

Emplois en dents de scie : Les causes de la crise forestière

Le nombre d'emplois dans l'industrie forestière québécoise a connu des fluctuations importantes au cours des dernières décennies. Plusieurs causes ont été invoquées pour expliquer la plus récente crise forestière : augmentation des « contraintes environnementales », conflit canado-américain sur le bois d'œuvre, vigueur du dollar canadien, baisse de la construction résidentielle aux États-Unis et du prix du bois d'œuvre, baisse de la demande de papier journal aux États-Unis et du prix du papier journal, hausse des coûts du pétrole et de l'électricité, coût élevé de la fibre, faible productivité des usines québécoises et concurrence étrangère.

Le 12 avril 2007, Greenpeace a rendu public un rapport indépendant, *Emplois en dents de scie*, qui tente précisément à identifier les facteurs responsables des crises d'hier et

d'aujourd'hui dans l'industrie forestière au Québec. L'étude est l'œuvre d'un chercheur de la région, le docteur Hugo Asselin, chercheur en écologie forestière et en foresterie autochtone à l'UQAT. Les conclusions du Dr. Asselin pointe les hausses des prix du pétrole, la vigueur du dollar canadien et les baisses des prix du bois d'œuvre et du papier journal comme causes principales des crises que l'industrie a traversés. Les « contraintes environnementales » invoquées par certains n'auraient donc pas joué de rôle dans la crise forestière actuelle et le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre n'aurait probablement joué qu'un rôle marginal. Le rapport souligne également que le coût élevé de la fibre est principalement dû à l'explosion des coûts de transport et de manutention. En 30 ans, la distance entre la forêt et l'usine a été multipliée par deux et le volume moyen

des arbres récoltés a presque diminué de moitié.

L'auteur soutient que chaque crise est pire que la précédente parce que les problèmes structurels de l'industrie forestière sont constamment ignorés et peu harnachés. Au lieu de se servir des belles années pour moderniser ses équipements, développer de nouveaux produits, explorer de nouveaux marchés, l'industrie a fait du sur-place.

Selon Hugo Asselin, l'industrie forestière doit d'investir dans la R&D, tant pour l'élaboration de nouvelles méthodes d'aménagement que pour le développement de produits de 2e et 3e transformations et de produits à haute valeur ajoutée ainsi que favoriser une meilleure concertation de tous les utilisateurs du territoire afin d'en arriver à une véritable gestion intégrée des ressources si elle veut éviter des crises à l'avenir.

Source : Communiqué de presse de [Greenpeace](#) publié le 12 avril 2007

Divergence d'opinions à l'OIFQ



L'ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) avait commandé

en décembre dernier un rapport pour évaluer et critiquer le calcul de la possibilité forestière établie par le forestier en chef Pierre Levac. Le rapport a été déposé en mars auprès de l'OIFQ, mais vu la sévérité des critiques portées envers le forestier en chef le rapport n'a pas été adopté. Dans une entrevue à radio de Radio-Canada, le P.D.G. de l'ordre Mr Pierre Mathieu déplore également le ton utilisé dans la rédaction du rapport.

Le rapport, rédigé par un comité de cinq ingénieurs forestiers, reproche principalement à Mr Levac d'avoir à nouveau utilisé le logiciel Sylva II. Les limites du logiciel avaient déjà été soulignées par la Commission Coulombe, et avaient été identifiées comme un des principaux facteurs d'imprécision dans l'aménagement de nos forêts. Le rapport souligne également l'absence de volonté du forestier en chef d'inculquer une gestion écosystémique à l'exploitation forestière et l'absence d'explication quant aux différences entre les chiffres du forestier en chef et ceux de Forêt-Québec.

Mr Levac quant à lui défend l'utilisation de Sylva II. Selon lui, Sylva II a

été comparé à des logiciels plus modernes et a obtenu des résultats similaires. De plus, il maintient qu'il aurait été impossible de changer de système informatique dans un délai si court. Finalement, il explique que la différence entre ses calculs et ceux de Forêt-Québec, qui recommandait des restrictions de coupe de bois beaucoup plus importante, était attribuable à « des erreurs mathématiques » qu'il a corrigées.

Pour l'instant, le rapport est réservé aux membres de l'OIFQ. Le comité administratif de l'ordre a décidé de former un nouveau comité qui devra produire un nouveau rapport.

Source : Article de Yves Chartrand intitulé « [Un rapport dérangeant](#) » paru le 30 mai 2007 dans le *Journal de Montréal*
 Article de Yves Chartrand intitulé « [Levac accusé de dépasser son mandat](#) » paru le 1 avril 2007 dans le *Journal de Montréal*
 Article de Yves Chartrand intitulé « [Levac se défend](#) » paru le 2 avril 2007 dans le *Journal de Montréal*

Espèces en péril au Canada



Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

(COSEPAC) s'est réuni à la Station écotouristique Duchesnay près de Québec (Québec) du 23 au 27 avril 2007. Le COSEPAC évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités, d'autres organismes et d'individus.

Des espèces de partout au pays, qu'elles vivent dans des écosystèmes terrestres, marins ou d'eau douce, sont menacées de disparition. Le COSEPAC a exprimé son inquiétude devant la disparition d'oiseaux insectivores aériens. L'Engoulevent d'Amérique et le Martinet ramoneur

ont tous deux été évalués dans la catégorie « menacée ». La cause du déclin mondial de ces oiseaux et d'autres espèces apparentées est inconnue, ce qui est inquiétant. Le déclin marqué de plus de 70% du Bécasseau maubèche, un oiseau de rivage migrateur, est lui aussi préoccupant - une population nord-américaine de cette espèce a été désignée « en voie de disparition ».

Dans les Grands-Lacs, la moule zébrée, une espèce introduite, a décimé les populations de la ligumie pointue. Cette moule d'eau douce a subi un énorme déclin. On estime que ces moules se comptaient autrefois par milliards. Seules deux petites populations se trouvent toujours au Canada et elles sont considérées comme étant « en voie de disparition ». Au niveau des espèces végétales, le cornouiller fleuri, un des arbres indigènes les plus spectaculaires du Canada, a été déclaré « en voie de disparition ». Des populations de cet arbre sont infectées par l'antracnose du cornouiller, un champignon introduit; cette situation est similaire à la maladie qui a virtuellement fait disparaître le châ-

taigner d'Amérique.

Le comité a cependant de meilleures nouvelles concernant le faucon pèlerin et la loutre de mer. Ces deux espèces, qui avaient été jugées menacées il y a quelques années, vont beaucoup mieux, se trouvant maintenant en situation « simplement » préoccupante.

Selon Jeff Hutchings, président du COSEPAC, il est très satisfaisant d'être témoin de la réussite du rétablissement d'espèces susceptibles de disparaître, tels le faucon pèlerin et la loutre de mer. Cela fait ressortir l'importance des lois sur les espèces en péril et des programmes de rétablissement connexes pour la protection et le rétablissement des espèces sauvages au Canada.

Il y a au Canada 222 espèces en voie de disparition, 139 espèces menacées, 156 espèces préoccupantes et 22 espèces disparues du pays (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces ont disparues et le cas de 45 autres espèces est inconnu puisque l'on n'a pas de données suffisantes pour évaluer leur cas.

Source : Communiquée de presse du [COSEPAC](#) paru le 27 avril 2007.

Un nouveau guide pour les plantes boréales produit dans la région

Roger Larivière, enseignant en biologie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, vient de lancer un tout nouveau guide « Les plantes de la forêt boréale » aux Éditions de l'Homme. Celui-ci répertorie chaque espèce de plante, qui est présentée par des photos montrant son cycle complet de développement : du printemps à l'automne ou de la floraison à la fructification. On trouve aussi des informations sur les parties comestibles des plantes, leurs propriétés médicinales, leur

écologie et leurs particularités. De plus, on y trouve des recettes qui permettent d'apprêter quelques-unes de ces plantes ainsi que des anecdotes. Au total, ce guide contient plus de 600 photos! La majorité des photos de plantes ont été prises près de Rouyn-Noranda, dans le secteur des collines Kékéko. Le guide répond à une forte demande, puisqu'aucun ouvrage aussi complet n'a jamais été publié.

L'auteur du livre visait plusieurs ob-

jectifs avec ce livre, dont celui d'illustrer la beauté des plantes en présentant de façon incroyable les contrastes de la nature; en plus de démontrer le lien privilégié entre les insectes et les plantes. Par ailleurs, l'auteur sait aussi que «celui qui aime la nature et la connaît intimement sera plus enclin à la protéger». L'auteur travaille aussi sur un guide d'identification des arbres et arbustes en hiver ainsi qu'un guide d'identification des champignons.

Source : Communiquée de presse du [Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue](#) 13 avril 2007.

Acquisition de nouvelles images-satellites pour le Québec



Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a conclu une entente, au nom du gouvernement du Québec, avec Ressources naturelles Canada pour l'acquisition d'une nouvelle couverture d'images-satellites de moyenne résolution et la création d'ortho-images du Québec. Grâce à cette entente, le gouvernement du Québec et la communauté géomatique québécoise disposeront d'une nouvelle couverture récente et complète d'images-satellites du territoire québécois et d'images orthorectifiées d'une bonne qualité géométrique pour l'intégration et la mise à jour de données géographiques. La participation financière du gouvernement du Québec est de l'ordre de 146 545 \$ et l'ensemble du projet est évalué à près de 2,5 M\$.

Les images issues de satellites d'observation de la Terre constituent une source avantageuse de données à référence spatiale pour appuyer le développement de connaissances en matière de développement durable, de gestion intégrée des ressources et du territoire et de protection de l'environnement. Elles sont aussi de plus en plus utilisées pour mettre à jour les bases de données cartographiques et appuyer la gestion des catastrophes naturelles. Elles fournissent des renseignements pertinents sur l'occupation du territoire et peuvent contribuer avantageusement au développement des ressources naturelles des régions.

En plus du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, quatre ministères québécois se sont associés à cette entente, soit le ministère des Transports, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère des Affaires municipales et des Régions. Ce regroupement est un bel exemple de partenariat et de coopération gouvernementale qui favorise l'acquisition et la diffusion, à moindre coût, de produits et services de qualité pour la population.

Source : Communiquée de presse du [MRNF](#) mai 2007.

Colloques et activités

75^E CONGRÈS DE L'ACFAS

Du 8 au 9 mai 2007 à l'UQTR à Trois-Rivières

Pour plus d'information, visiter le <http://www.acfas.ca/congres/>

CONGRÈS ANNUEL DU CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC « UNE VISION POUR BÂTIR UN AVENIR SOLIDE »

Du 9 au 11 mai 2007 à l'hôtel Hilton à Québec

Pour plus d'information, visiter le www.cifq.com

10^E CONGRÈS NORD-AMÉRICAIN D'AGROFORESTERIE

Du 10 au 13 juin 2007 sur le campus de l'université Laval à Québec

Pour plus d'information, visiter le www.agrofor2007.ca

CARREFOUR DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE

Du 19 au 20 septembre 2007 au Centre des congrès de Québec

Pour plus d'information, visiter le <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/carrefour/>

Rappel sur les brûlages du printemps



Exceptionnellement cette année, aucun incendie de forêt n'a encore été combattu par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au Québec. Malgré l'arrivée tardive du printemps, les dangers ne sont pas écartés. Lorsque les conditions printanières seront au rendez-vous, il ne suffira que de quelques heures d'ensoleillement pour assécher l'herbe, les feuilles mortes et les rebuts qu'on retrouve au sol. Les travaux de nettoyage effectués par les résidents provoquent fréquemment des incendies près des zones habitées. La perte de contrôle des brûlages de rebuts, d'herbe et de feuilles mortes occasionne plusieurs interventions de la part de la SOPFEU et des corps de pompiers municipaux.

En moyenne, près de la moitié des 250 incendies combattus au Québec entre le 1er avril et le 30 mai sont le résultat d'une perte de contrôle de brûlage de nettoyage ou de brûlage de rebuts. La SOPFEU profite donc de l'occasion pour vous rappeler que le brûlage d'herbe est dangereux en plus d'être difficile à contrôler sous les bourrasques du vent. Aussi, elle vous recommande de communiquer avec votre service d'incendie municipal si vous désirez procéder à des brûlages de nettoyage.

Pour éviter la perte de contrôle d'un brûlage, voici quelques consignes à respecter :

- ♣ Choisir un endroit loin des bâtiments et fils électriques
- ♣ Dégager le sol de toute matière inflammable
- ♣ Faire un petit amoncellement
- ♣ S'assurer d'avoir de l'eau et des outils manuels (pelle, râteau) à proximité du site
- ♣ De préférence, attendre en début de soirée avant de procéder à l'allumage
 - s'abstenir si il y a du vent
 - n'allumer qu'un seul amas à la fois
- ♣ Assurer une surveillance constante
- ♣ Bien éteindre le feu avant de quitter les lieux

Source : Communiquée de presse de la [SOPFEU](#) 19 avril 2007.

Publications intéressantes (cliquez sur le titre - PDF)

- ① Asselin H., 2007, [Emplois en dents de scie. Exploration des facteurs invoqués pour expliquer les crises dans l'industrie forestière québécoise](#), Rapport indépendant commandé par Greenpeace, 19 p.
- ② Daigle C., Gignac L., Lefort S. et Brodeur V., 2007, [Gros gibier au Québec. Données de récolte- 1er mai 2005 au 30 avril 2006](#), Ministère des Ressources Naturelles et de la faune, 61 p.
- ③ Coté F., 2006, [Impacts des éoliennes sur les chauves-souris](#). *Revue de littérature*, Ministère des Ressources Naturelles et de la faune, 23p.
- ④ [Suivi trimestriel de l'industrie forestière](#), troisième trimestre 2006, Ressources naturelles Canada, Service Canadien des Forêts, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie



**Centre technologique
des résidus industriels**

Christian Roy, biol.
Agent de développement Faune - Forêt
341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8329
Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca
Christian.roy@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development